

SAVE

**SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS**

Le 14 octobre 2016

Association agréée, déclarée loi de 1901
Président : Claude DUCAROUGE
33 rue J de la Bruyère 78000 VERSAILLES
Tél.: 01 39 54 69 14
Courriel : claudeducarouge@wanadoo.fr
Site : save1.fr

A Monsieur J.F. CARENCO
Préfet de la Région Ile de France
5 rue Leblanc 75015 Paris

Monsieur le Préfet de Région,

Deux réunions d'information ont été convoquées par le STIF dans ses bureaux de Paris, les 15 et 29 septembre avant le début imminent des travaux à St Germain, Versailles et St Cyr.

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'absence d'informations qui empêche une analyse claire des dispositions prises avant travaux.

En premier lieu, nous devons souligner que les éléments concernant les enquêtes publiques passées ne sont pas intégralement mis en ligne sur le site de la préfecture des Yvelines ce qui ne permet pas d'avoir une vision complète du dossier. Dans le dossier de l'enquête 2013 manque le dossier initial. Dans le dossier de l'enquête 2015, seul l'avis d'ouverture est en ligne mais pas le dossier et encore moins le rapport du commissaire (voir ci-joint).

Ces lacunes ne permettent pas d'avoir une vision complète de la situation, d'autant plus qu'à notre connaissance certaines modifications et précisions sont envisagées dans le projet (dont position de gares, centre d'entretien). Il en a été un peu question dans les réunions mentionnées plus haut. Ce n'est pas anormal mais encore faudrait-il en connaître les traces écrites même sous forme de projet. Ce qui n'est pas le cas à ce jour.

En deuxième lieu, l'avis récent de l'Autorité environnementale 2016-12 du 4 mai 2016 mentionne en particulier :

"L'Ae note que les mesures d'évitement, de réduction et de compensation présentées dans le dossier ne le sont pas toujours dans des formes qui en feraient des engagements fermes. Elle recommande donc au maître d'ouvrage de préciser ses engagements."

L'Ae relève que le programme dans lequel s'inscrit le projet, tel qu'il est présenté, ne met en œuvre que partiellement l'objectif fixé par le schéma directeur de la région Île-de-France adopté fin 2013 (rocade prolongée vers Cergy au nord et Versailles au sud). Trois de ses recommandations demandent donc à préciser dans quelle mesure cet objectif pourra être atteint ultérieurement."

Nous souhaiterions connaître les dispositions prises pour répondre à ces recommandations. La réunion tenue le 29 septembre n'a pas permis de discerner les débuts de réponses à ces recommandations.

Lors des enquêtes publiques et dans les réunions de travail que nous avons eu, en particulier avec l'ONF, notre association a demandé que les mesures de **compensation forestières** soient réalisées au plus près des lieux touchés par les destructions engendrées par la virgule de St Cyr et les plantations actuellement le long des voies. Nous avons rappelé que la situation de la forêt domaniale de Versailles en surplomb de la pièce d'eau des Suisses était particulièrement fragile et que le rideau d'arbres protège de moins en moins la co-visibilité route-Château. C'est bien là qu'une compensation aurait sa place, de part et d'autre de la RN12 sur des terrains propriétés de l'Etat, où la densité plantée est insuffisante.

En conclusion nous demandons que les réponses à l'avis de l'Autorité environnementale, en particulier les engagements de réalisation du maître d'ouvrage, soient fournies avant le début des travaux, lequel est annoncé avant la fin 2016.



Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet de Région, en l'assurance de notre haute considération.



C. Ducarouge
Président de SAVE

I. Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique portant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Saint-Germain-en-Laye, Bailly, Saint-Cyr-L'École et Versailles ainsi qu'au défrichement


Rapport et conclusions de la commission d'enquête


> Rapport du commissaire enquêteur - format : PDF   - 1,84 Mb

> Conclusions et avis CE sur le défrichement - format : PDF   - 0,14 Mb

> Conclusions et avis CE sur la DUP - format : PDF   - 0,22 Mb



> Conclusions et avis CE sur la MEC du PLU de BAILLY - format : PDF   - 0,18 Mb

> Conclusions et avis CE sur la MEC du PLU de ST CYR - format : PDF   - 0,19 Mb

> Conclusions et avis CE sur la MEC du PLU de ST GERMAIN EN LAYE - format : PDF   - 0,20 Mb

> Conclusions et avis CE sur la MEC du PLU de VERSAILLES - format : PDF   - 0,20 Mb

Arrêté déclarant d'utilité publique le projet

> Arrêté du 03.02.2014 - DUP - format : PDF   - 2,33 Mb

II. Enquête parcellaire

> Avis d'ouverture d'enquête - format : DOC   - 0,03 Mb